

**ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE
DE LA DECLINAISON REGIONALE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS
POUR LA MOULE PERLIERE (*MARGARITIFERA MARGARITIFERA*)
BILAN 2017**



Moules perlières sur la Truyère – Photo S. Esnouf



Rappel de la mission d'animation 2017

A l'échelle de la Grande Région Auvergne-Rhône-Alpes, il s'agit d'actualiser l'état des lieux sur la répartition de la Moule perlière en continu, de prioriser les enjeux de conservation des rivières concernées et de capitaliser les actions récentes conduites en faveur de l'espèce dans le cadre du PNA. Cet état des lieux alimentera l'organisation d'un séminaire régional à l'automne 2017 visant à ouvrir des perspectives de coopération (Agences de l'eau, FEDER, Conseil régional, ...) et structurera la politique de l'État pour la Moule perlière dans les années à venir.

Vue l'expérience acquise depuis 2014 sur l'animation de ce PNA en Auvergne-Rhône-Alpes, le CEN Auvergne a proposé de poursuivre cette mission de consolidation des connaissances et de prospectives en 2017.

La DREAL a retenu la proposition du CEN Auvergne pour cette animation régionale du PNA en 2017.

- **Contenu de la mission et échéancier proposé : réalisation de l'opération de mars à septembre 2017**

| Contenu détaillé de l'opération | M | A | M | J | J | A | S |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 - Participation Réunion régionale de cadrage | | | | | | | |
| 2 - Installation et consultation Comité d'experts régionaux | | | | | | | |
| 3 - Bilan, analyse des menaces, enjeux, priorités d'actions | | | | | | | |
| 4 - Synthèse des actions conduites sur les 3 dernières années (tableau) | | | | | | | |
| 5 - Suivi des actions en cours ou en projets en 2017 | | | | | | | |
| 6 - Synthèse des données et des actions | | | | | | | |
| 7 - Appui à des projets émergents en continuité d'actions antérieures | | | | | | | |
| 8 - Participation au séminaire régional Espèces PNA | | | | | | | |
| 9 - Organisation réunion d'échange des animateurs PRA Massif Central | | | | | | | |
| 10 - Constitution liste des personnes ayant dérogation | | | | | | | |
| 11 - Appui expertise scientifique S. Vrignaud | | | | | | | |
| 12 - Frais de mission | | | | | | | |

Bilan de la mission mise en œuvre en 2017

- **1 - Participation Réunion régionale de cadrage :**

L'animateur a participé à la réunion de cadrage des animations des PNA en Auvergne-Rhône-Alpes pour l'année 2017, organisée par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes en visio-conférence sur deux sites (Clermont-Ferrand et Lyon) le 07 avril 2017.

Déjà co-animateur du PRA Sonneur, aucun temps de travail n'a été décompté sur l'animation du PRA Moule pour cette action (pas de double décompte de temps).

- **2 - Installation et consultation Comité d'experts régionaux**

Différentes personnes reconnues pour leurs travaux et leurs expériences sur la Moule perlière en région Auvergne-Rhône-Alpes et issues de différentes structures à l'échelle de la région (collectivités, services de l'Etat...) ont été proposées pour constituer le comité d'experts régionaux sur cette espèce, à consulter dans le futur en cas de besoin sur des projets, ou dans un futur comité de pilotage.

Cette liste de personnes correspond aux personnes participant au Comité de suivi de la déclinaison régionale du PNA Moule perlière, et à certains contacts d'experts de régions voisines.

Cette liste de 66 personnes figure en Annexes.

- **3 - Bilan, analyse des menaces, enjeux, priorités d'actions**

Les principaux éléments de synthèse des menaces, des enjeux et des priorités d'actions en faveur de la Moule perlière à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont été intégrés dans le poster de l'exposition « Espèces menacées » figurant en Annexes à ce bilan.

- **4 - Synthèse des actions conduites sur les 3 dernières années**

Les actions menées en faveur de la Moule perlière sur les 3 dernières années à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont été synthétisées dans un tableau d'actions présenté en fichier à part.

- **5 - Suivi des actions en cours ou en projets en 2017**

Dans le cadre de l'animation 2017, l'animateur a suivi la mise en œuvre d'actions engagées dans la région, et notamment la poursuite des programmes favorables à l'espèce, essentiellement des actions d'animation du réseau Natura 2000 ou de contrats territoriaux en cours de mise en œuvre.

Cette action 5. a été fusionnée avec l'action 7. car celles-ci se rejoignent pour l'essentiel.

L'animation des contrats territoriaux (5 en cours) et l'animation de sites Natura 2000 (6 en œuvre avec prise en compte particulière de l'espèce) sollicite régulièrement l'animateur régional pour participer ou contribuer aux réflexions ou réunions spécifiques à la problématique Moule perlière.

Etant donné les moyens mobilisables (quelques jours de temps de travail), l'animateur répond au mieux à ces demandes en fonction des disponibilités et des connaissances des acteurs locaux sur l'espèce. Les documents de travail préalables aux réunions font l'objet de compléments ou remarques si nécessaire et l'animateur participe à différentes réunions dans la mesure du possible, même s'il n'est pas possible de participer à toutes les réunions (*par exemple, 14 comités de pilotage du CT Ance du Nord sur 3 ans*).

Par exemple, à la demande de la DREAL Occitanie, le CEN a été présenter l'animation et certaines actions du PRA Moule perlière en Auvergne-Rhône-Alpes à la journée d'échanges sur cette espèce dans cette grande région, dont certaines populations sont limitrophes avec notre région (Cantal/Lot, ou Cantal/Lozère). Suite à cette présentation et vus les besoins locaux partagés lors de cette journée d'échanges, une action de « Cellule d'expertise ouvrages » similaire à celle menée en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2016 pourrait être mise en œuvre en Occitanie en 2018, avec l'appui de la DREAL.

- **6 - Synthèse des données et des actions (poster)**

L'élaboration du poster de l'exposition « Espèces menacées » sur la Moule perlière a permis de :

- disposer d'une cartographie de répartition actualisée de l'espèce en Auvergne-Rhône-Alpes ;
- analyser et figurer les enjeux et menaces sur l'espèce dans la région ;
- analyser le réseau des acteurs concernés par la mise en œuvre d'actions en faveur de cette espèce ;
- présenter des retours d'expérience sur des actions phares conduites pour sa préservation dans la région ;
- proposer des priorités d'actions pour la préservation de la Moule perlière à long terme dans la région.

Toutes les données d'observations de Moule perlière produites ces dernières années dans la région sont synthétisées dans une couche SIG spécifique, à intégrer au « Pôle régional invertébrés » en 2018.

- **7 - Appui à des projets émergents en continuité d'actions antérieures**

Action fusionnée avec l'action 5. ci-dessus.

- **8 - Participation au séminaire régional Espèces PNA**

L'animateur a participé au séminaire « Espèces menacées » organisé par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes qui a eu lieu à Lyon le 14 novembre 2017.

Ce séminaire a été l'occasion de présenter le poster Moule perlière aux participants et d'échanger sur les PNA et les actions menées ou à mettre en œuvre en faveur de ces espèces.

Ce séminaire a aussi été l'occasion de présenter, à la demande de la DREAL, l'action du PRA « Cellule d'expertise ouvrages » menée depuis 2016 par le CEN Auvergne en appui aux services de l'Etat.

Le programme de ce Séminaire figure en Annexes.

- **9 - Organisation de journées d'échanges des animateurs PRA Moule perlière du Massif Central**

L'animateur a proposé l'organisation de journées d'échanges sur la thématique « Moule perlière » à l'échelle du Massif Central, avec la participation à la fois d'acteurs locaux intervenant sur cette espèce dans notre région et d'animateurs de déclinaisons régionales du PNA (Bretagne, Normandie, Limousin, Occitanie) ou de programmes spécifiques sur l'espèce (programme Life Dronne).

Ces journées d'échanges ont été organisées les 27 et 28 juin 2017 à Riom (63) avec le soutien financier indispensable de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. Un complément d'aide financière a été sollicité et obtenu auprès de la DREAL pour permettre la bonne organisation de cet évènement.

Ces journées d'échanges ont vu la participation de 22 personnes, provenant pour les 2/3 du réseau des acteurs régionaux et pour 1/3 du réseau national des animateurs de programmes sur cette espèce.

Elles ont permis d'apporter de nombreux éléments d'information sur différentes problématiques concernant l'espèce et ont donné satisfaction à l'ensemble des participants, locaux et nationaux.

L'ensemble des éléments présentés, et de nombreuses ressources bibliographiques seront mises à disposition via un lien internet par l'animateur, dans le 1^{er} trimestre 2018.

- **10 - Proposition d'une liste des personnes ayant dérogation espèce protégée**

Suite aux échanges sur la problématique de dérogation pour la manipulation voire le déplacement d'individus de cette espèce protégée au niveau national qu'est la Moule perlière, la DREAL a souhaité regrouper les démarches de dérogation pour cette espèce et surtout que les intervenants soient en conformité avec la loi correspondante.

Au-delà des agents de l'AFB, assermentés et pouvant bénéficier d'une telle dérogation liée à leur poste, l'animateur a sollicité les principaux acteurs en région pour évaluer leur besoin, ou non, d'obtenir cette dérogation « espèce protégée ». Une liste des personnes qui souhaiteraient obtenir cette dérogation à un niveau 1 permettant des « manipulations à but scientifique » (essentiellement la collecte de coquilles, donc de parties d'individus morts) a été établie et proposée à la DREAL. Les modalités de ces éventuelles dérogations doivent désormais être définies : il n'apparaît pas du rôle de l'animateur de présenter les candidatures individuelles, mais plutôt de proposer la liste des personnes pouvant solliciter la dérogation.

Cette liste de niveau 1 figure en Annexes.

Pour une liste de niveau 2 correspondant à des personnes pouvant être habilitées en région à déplacer des individus en dernier recours, pour des travaux de continuité écologique en rivière par exemple, la procédure apparaît beaucoup plus délicate, la DREAL et l'Etat ne souhaitant pas autoriser des interventions non programmées à l'avance à travers ce biais.

Les discussions sur ces dérogations éventuelles doivent donc se poursuivre plus en avant en 2018.

- **11 - Appui expertise scientifique S. Vrignaud**

A la demande de l'animateur, S. Vrignaud, malacologue expert indépendant, a régulièrement apporté ses conseils et son expérience sur des problématiques scientifiques concernant la Moule perlière, des actions menées en sa faveur ou sur des propositions d'actions à mener, tout au long de l'animation de la déclinaison régionale du PNA en 2017.

Annexes

- Liste des membres du Comité d'experts régionaux pour le suivi de la déclinaison du PNA Moule perlière :

| Membre du comité de suivi PRA Moule perlière | Adresse mail |
|---|--|
| AB 43 - M René Martin | rene.martin@onema.fr |
| AEAG - SALAUN-LACOSTE | jerome.salaun-lacoste@eau-adour-garonne.fr |
| AELB - CHAILLOU Fany | fany.chailloou@eau-loire-bretagne.fr |
| AFB - SREMSKI William | william.sremski@afb.fr |
| AFB 42 | sd42@afb.fr |
| AFB 43 – Patrick Cuminge | patrick.cuminge@afb.fr |
| AFB SD Creuse - BARTHELEMY Gilles | gilles.barthelemy@afb.fr |
| AFB SD15 - PANTAROTTO Thierry | sd15@afb.fr |
| ALTER ECO - BEC Joël | jbec@altereco-env.com |
| AMBLARD Christian | christian.amblard@univ-bpclermont.fr |
| CD 15 - DENISE Bruno | bdenise@cg15.fr |
| CD15 – BARBEAU Xavier | xbarbeau@cg15.fr |
| CD 43 - GRIMAUD Jacques | jacques.grimaud@cg43.fr |
| CD 63 - ROUDEIX Christèle | Christele.ROUDEIX@cg63.fr |
| CEN Midi-Pyrénées - NERI Frédéric | frederic.neri@espaces-naturels.fr |
| Chambre Régionale Agriculture Auvergne - PACAUD Thomas | t.pacaud@auvergne.chambagri.fr |
| COCHET Gilbert | gilbert.cochet@wanadoo.fr |
| Communauté de Communes Ambert Livradois Forez - M Aurélien GESELL | aurelien.gesell@ambertlivradoisforez.fr |
| Communauté de Communes Ambert Livradois Forez - PRINTINHAC Elodie | elodie.printinhac@ambertlivradoisforez.fr |
| Conservatoire du Saumon Sauvage | info@cns.fr |
| CR Auvergne-Rhône-Alpes - SEMIOND Florence | florence.semiond@auvergnerhonealpes.eu |
| CRPF - LOUDES Jean-Pierre | jean-pierre.loudes@crpf.fr |
| DDT 03 -GENESTE Laurent | laurent.geneste@allier.gouv.fr |
| DDT 03 – MARCHETTI Celia | celia.marchetti@allier.gouv.fr |
| DDT 07 – DENIS Christian | christian.denis@ardeche.gouv.fr |
| DDT 07- GRIVAUD Martine | martine.grivaud@ardeche.gouv.fr |
| DDT 07- SALGUES Olivier | olivier.salgues@ardeche.gouv.fr |
| DDT 15 - LALO Patrick | patrick.lalo@cantal.gouv.fr |
| DDT 15 – TOUZEAU Eva | eva.touzeau@cantal.gouv.fr |
| DDT 42 - Mme BALEYDIER | florence.baleyudier@loire.gouv.fr |
| DDT 42 – ANTOULY Cédric | cedric.antouly@loire.gouv.fr |
| DDT 42 – JEAY Bruno | bruno.jeay@loire.gouv.fr |
| DDT 42 – ROCH Laurence | laurence.roch@loire.gouv.fr |
| DDT 43 - MARCHAND Frédéric - SEF/EMA | frederic.marchand@haute-loire.gouv.fr |
| DDT 43 - REVEILLIEZ Jean-Marc | jean-marc.reveilliez@haute-loire.gouv.fr |
| DDT 43 - TEISSEDE Bertrand | bertrand.teissedre@haute-loire.gouv.fr |
| DDT 43 – BONNET Claude | claud.bonnet@haute-loire.gouv.fr |
| DDT 43 – BOYER Georges | georges.boyer@haute-loire.gouv.fr |
| DDT 43 – CHARBONNIER Jean-Claude | jean-claude.charbonnier@haute-loire.gouv.fr |
| DDT 43 – CHARGE Robert | robert.charge@haute-loire.gouv.fr |
| DDT 63 - PINEAU Xavier | xavier.pineau@puy-de-dome.gouv.fr |
| DDT 63 – CHAMBONNIERE Julien | julien.chambonniere@puy-de-dome.gouv.fr |
| DDT 63 – LASCIOUVE Frédéric | frederic.lasciouve@puy-de-dome.gouv.fr |
| DDT 63 – PONT Landry | landry.pont@puy-de-dome.gouv.fr |
| DDT 63 – ROUZAIER William | william.rouzaire@puy-de-dome.gouv.fr |
| DDT 63 – WOJTKO Bertrand | bertrand.wojtko@puy-de-dome.gouv.fr |
| DREAL - TABOURIN Pierre | pierre.tabourin@developpement-durable.gouv.fr |
| DREAL – FERRARI Estelle | estelle.ferrari@developpement-durable.gouv.fr |
| DREAL Centre - MARCINKOWSKI Julie | julie.marcinkowski@developpement-durable.gouv.fr |
| EDF Unité 43 - LEDRAPPIER Maurice | maurice.ledrappier@edf.fr |
| FDPPMA 03 - LELIEVRE Mickael | fede03.lelievre@orange.fr |
| FDPPMA 63 - DESMOLLES François | f.desmolles@peche63.com |
| Fédération de Pêche 15 | fedepeche.cantal@wanadoo.fr |
| FEDERATION PECHE 43 - NICOLAS Stéphane | stephane.nicolas@pechehauteloire.fr |
| LNE - NAUDON David | dnloutre@orange.fr |
| MEDD - ROUX-FOUILLET Jeanne-Marie | Jeanne-marie.Roux-fouillet@developpement-durable.gouv.fr |
| ONF - LATHUILLIERE Laurent | laurent.lathuilliere@onf.fr |
| PNR Millevaches - COLLET Julie | j.collet@pnr-millevaches.fr |
| PNRLF - ARDOUIN Emilie | e.ardouin@parc-livradois-forez.org |
| SICALA Haute-Loire - DARNE Emilie | emilie.darne@sicalahauteloire.org |
| SICALA Haute-Loire – LOUCHE Kilpéric | kilperic.louche@sicalahauteloire.org |
| SMAT Bassin Sioule - JOURDAN Vincent | smat3@orange.fr |
| SMAT Haut Allier - Laurent BERNARD | l.bernard@haut-allier.com |
| SMBRC - PREVITALI Pierre-François | pf.previtali@smbrc.com |
| SYNDICAT MIXTE DES MONTS DE LA MADELEINE - SICARD Armelle | smmm@montsmadeleine.fr |
| VRIGNAUD Sylvain | vrignaud.sylvain@free.fr |

- Poster de l'exposition « Espèces menacées » sur la Moule perlière :
élaboration CEN Auvergne pour la compte de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes en 2017

MOLLUSQUES La Moule perlière

Une espèce indicatrice de la qualité de nos rivières !

Le cycle de vie de la Moule perlière d'eau douce

Le cycle de vie : La Moule perlière passe par plusieurs stades de développement : œuf, larve, juvénile, adulte. Elle se reproduit dans l'eau et ses larves se fixent sur les rochers et les pierres.

Le rôle de la moule : Elle agit comme un filtreur naturel, capturant les particules fines et les polluants présents dans l'eau. Sa présence est donc un excellent indicateur de la qualité de l'eau et de la santé de nos rivières.

Le statut de la moule : Elle est considérée comme une espèce menacée en France et dans de nombreux pays européens.

Une espèce du Massif central :

Le Massif central est une région riche en biodiversité, avec de nombreuses espèces endémiques. La Moule perlière est l'une de ces espèces emblématiques.

Le Massif central est une région riche en biodiversité, avec de nombreuses espèces endémiques. La Moule perlière est l'une de ces espèces emblématiques.

Le grand défi de la sauvegarde de la Moule perlière !

La gestion des rivières comme la Moule perlière est un vrai défi, la moule est sensible à la qualité de l'eau. Il faut donc préserver et améliorer la qualité de l'eau et de l'air de nos rivières.

Depuis des siècles, les rivières ont été aménagées, modifiées pour les besoins, comme pour l'irrigation, le transport, pour l'hydroélectricité, protection des berges... C'est un retour à des pratiques plus saines et des actions de restauration physique-écologique, qui la Moule perlière pourra se maintenir à long terme sur nos rivières.

La suppression des sources de pollution, la réduction des berges et le recul des plantations riveraines au bord de la rivière, la restauration des continuités écologiques et de la circulation des poissons et des sédiments dans la rivière... sont autant d'actions essentielles pour assurer la survie de nos rivières et de nos populations de Moule perlière.

La responsabilité de la moule est d'abord et avant tout celle de la qualité de l'eau et de l'air de nos rivières.

Sauver la Moule perlière, c'est sauver nos rivières !

Auvergne-Rhône-Alpes
Plans d'actions
DES RIVIÈRES FRANÇAISES

- Programme du Séminaire « Espèces menacées » organisé par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes le 14 novembre 2017 à Lyon :



Journée d'échanges « Espèces menacées et Plans nationaux d'actions : état des lieux et perspectives Auvergne-Rhône-Alpes »

14 novembre 2017- Salons de la Préfecture - Lyon

Programme de la journée

Grand témoin : M. François Letourneau,
Vice-président de l'UICN France



9h00 : Accueil

9h30 : Ouverture de la journée (M. le Secrétaire général et M. François Letourneau)

10h00 : Panorama d'actions partenariales en faveur d'espèces menacées PNA

Action 1 - Travailler en transfrontalier sur une espèce PNA : l'exemple du monitoring partenarial du Gypaète sur l'Arc Alpin (Asters-CEN 74)

Action 2 - Évaluer la qualité biologique d'un cours d'eau et des habitats rivulaires : une autre approche par l'étude des chauves-souris en chasse (Chauves-Souris-Auvergne - Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon)

Action 3 - La recherche appliquée à la préservation des espèces : l'exemple de l'étude du régime alimentaire de l'Apron du Rhône via séquençage ADN des excréments (Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes- IRSTEA d'Aix-en-provence)

Action 4 - Apporter de l'expertise pour aider à la prise en compte des espèces menacées dans la gestion des milieux naturels : l'exemple de la cellule d'expertise Moules perlières (Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne)

Échanges avec la salle

Action 5 - Quand les métropoles s'impliquent sur les espèces menacées : exemples du Plan local en faveur de l'œdicnème criard porté par Lyon Métropole et des actions de Grenoble sur les messicoles (Lyon Métropole, Conservatoire Botanique National Alpin- ville de Grenoble)

Action 6 - Et les entreprises ? Exemples des partenariats de la société des eaux de Volvic sur le Milan royal et d'un exploitant de carrière sur le Sonneur à ventre jaune (Société des eaux de Volvic- LPO Auvergne, Carrières de Cusy-Association CRISE-UNICEM)

Échanges avec la salle

12h30 : Buffet et exposition sur les espèces PNA en AuRA

14h00 : Ateliers de réflexion (détails au verso)

Atelier 1 : Quelle organisation régionale et quels moyens pour mobiliser les collectivités territoriales dans la mise en œuvre régionale des plans en faveur d'espèces menacées ?

Atelier 2 : Quels outils financiers en soutien aux projets structurants en faveur des espèces menacées bénéficiant d'un plan ?

Atelier 3 : Comment mieux mobiliser les acteurs socio-professionnels pour améliorer et faciliter la prise en compte des enjeux PNA ?

Atelier 4 : La place des plans d'actions en faveur des espèces menacées dans les politiques des grandes agglomérations et dans la planification. Faire de ces plans un atout pour son territoire.

Atelier 5 : PNA et recherche appliquée, comment intensifier les partenariats avec les universités et laboratoires de recherche ? Quelles sont les nouvelles technologies à investir ?

15h30 : Pause-buffets des docs

16h00 : Restitution des ateliers

16h45 : Perspectives nationales sur l'outil PNA (Laurence Giuliani, Adjointe au chef de bureau chasse, faune et flore sauvages - MTEs-Direction de l'Eau et de la Biodiversité)

17h00 : Retour les échanges de la journée et clôture (M. François Letourneau – DREAL)



- Liste des personnes souhaitant obtenir la dérogation « espèce protégée » pour la Moule perlière de niveau 1 « manipulations à but scientifique » :

élaboration CEN Auvergne en concertation avec les personnes concernées, pour la compte de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes en 2017

| Personne : Nom, prénom | Structure | Secteur géographique concerné |
|-------------------------------|---------------------------|--------------------------------------|
| BEC Joël | ALTER ECO | Département 15 |
| GESELL Aurélien | CC Ambert Livradois Forez | CT Dore amont |
| FAYE Benjamin | CC Ambert Livradois Forez | CT Dore amont |
| PRINTINHAC Elodie | CC Ambert Livradois Forez | CT Ance |
| GRES Etienne | CC Ambert Livradois Forez | CT Ance |
| ESNOUF Samuel | CEN Auvergne | Région |
| LELIEVRE Mickaël | FEDERATION PECHE 03 | Département 03 |
| NICOLAS Stéphane | FEDERATION PECHE 43 | Département 43 |
| DESMOLLES François | FEDERATION PECHE 63 | Département 63 |
| ARDOUIN Emilie | PNRLF | Ance, Arzon |
| DARNE Emilie | SICALA Haute-Loire | Lignon |
| LOUCHE Kilpéric | SICALA Haute-Loire | Lignon |
| RUSSIER Jonathan | SICALA Haute-Loire | Semène |
| BERNARD Laurent | SMAT Haut Allier | Seuge, Virlange |
| PREVITALI Pierre-François | SMBRC | Rance, Célé |
| SICART Armelle | SMMM | Boën |
| VRIGNAUD Sylvain | Malacologue indépendant | Région |